Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213501166-20251217-D74_2025-DE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi dix-sept décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LA FRESNAIS, légalement convoqué le quinze octobre, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Eric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 20

Etaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Pascal MOULIN, Mme Anita MARTIN, Mme Daisy DELOURME, Mme Annick GINGAST, Mme Monique FOLIGNÉ, Mme Marie-Béatrice MOËNET, M. Denis DAUDIBON, Mme Chantal LE LUHERNE-BOISSIÈRE, M. Sylvain IGER, M. Pascal FONTENEAU, M. Marin LEFEUVRE, Mme Clémence PHILIPPE-MANCHEC et Mme Marie-Dominique LETELLIER.

Pouvoirs : Mme Tatiana BOURDAIS a donné pouvoir à M. Pascal MOULIN ;
Mme Audrey GINGAT a donné pouvoir à Mme Marie-Béatrice MOËNET ;
M. Yann RENARD a donné pouvoir à M. Marin LEFEUVRE.

Étaient absents : Mme Hélène CHENU, M. Tony COSNEFROY et M. Romain BERTOUX.

Secrétaire de séance : Mme Chantal LE LUHERNE-BOISSIÈRE a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 74-2025

Objet : Intercommunalité – Rapport d'activité 2024 de Saint-Malo Agglomération

Rapporteur : M. Éric POUSSIN, Maire

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à prendre connaissance du rapport 2024 sur les activités de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale Saint-Malo Agglomération.

Vu le Code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L5211-39 ;

Considérant que les communes membres de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale Saint-Malo Agglomération, conformément à l'article L5211-39 du CGCT, doivent prendre acte de la transmission du rapport annuel dudit EPCI, rapport relatif aux activités de Saint-Malo Agglomération ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 17, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **PREND ACTE** du rapport d'activités de l'EPCI Saint-Malo Agglomération pour l'année 2024.

Fait et délibéré les lieu, jour, mois et an susdits. Au registre, suivent les signatures.

La Fresnais, le 17 décembre 2025

La Secrétaire de séance,
Chantal LE LUHERNE-BOISSIÈRE

Le Maire,
Eric POUSSIN

MAIRIE de La Fresnais
35 - Ille-et-Vilaine